

CHARTRE

ETERNEL ART

- **Emeric s'engage** : à appliquer les réglementions liées au tatouage et piercing, à *l'hygiène et la salubrité*.
Il est garant de ce qui est fait au salon et les conditions. Une fois l'acte terminé **LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE**.

- **Emeric s'engage** : à ne pratiquer sur *les mineurs* (- 18 ans) sauf autorisation, présence parentale avec pièces d'identités originales.
Le mineur doit être certifié de **16 ans ou plus**.

- **Emeric s'engage** : à respecter l'interdiction de pratiquer sur les femmes enceintes, les personnes atteintes d'hémophilie, du sida, de l'hépatite B ou C, les personnes cardiaques ou possédant un appareil cardiaque, les personnes sous traitement médicaux contre-indiquant la réalisation du tatouage, ou du piercing, les personnes atteintes de maladies de peaux contagieuses ou pouvant s'aggraver avec la réalisation du tatouage.

- **Emeric s'engage** à : ne pas pratiquer sur une clientèle *ivre* ou sous l'emprise évidente de **drogues**.

- **Emeric s'engage** à : prévenir des risques encourus par une clientèle touchée par certains problèmes médicaux (allergies et hypersensibilités cutanées, spasmophilie, ...).

- **Emeric s'engage** à : pratiquer des **prix cohérents** impliquant : le loyer, les charges, les cotisations, le temps de réalisation et le nombre de séances, le matériel et fournitures, le tarif pratiqué par les confrères, le dessin et la rémunération.
Le tarif annoncé n'est jamais fixe et peut évoluer jusqu'à la fin de la réalisation complète.

- **Emeric s'engage** à : ne pas faire de copie, de plagia, de d'autres modèles et se réserve le droit de modifier et personnaliser tout dessin, croquis ou autres modèles y compris des flash libre de droit.

- **Emeric s'engage** à : remettre un croquis au client dans un délai allant de **72h jusqu'au jour du RDV sur place**.
Des petites modifications pourront se faire à moment du rendez vous. Si les modifications sont trop importante, le tarif peut évoluer et la séance de réalisation peut être reporter.

- **LE CLIENT s'engage** à : verser des arrhes de **30% du prix estimé** (déduits du montant total au moment du règlement final).
Ce versement permet de **réserver une séance et acheter le dessin**.
Les arrhes ne seront pas remboursés, si annulation à moins de 7 jours du rendez vous de la part du client.
Le croquis pourra éventuellement vous être remis, si il a déjà été fait.

- **LE CLIENT s'engage** à : effectuer les retouches (comprise dans le tarif initiale) de son tatouage si nécessaire dans un délai de **2 MOIS** suivant la réalisation. Au delà du délai, le client devra payer la somme de **80€** sauf si il souhaite effectuer un autre nouveau tattoo dans un délai plus lointain, les retouches seront réalisées lors de cette séance ou globaliser sur une séance retouches de plusieurs tattoos.

Néanmoins, **Emeric** se réserve le droit de ne rien demander, ou remettre sous plusieurs conditions, allant du respect de cette charte, au respect d'autrui ou même sans justification.

- **LE CLIENT s'engage** à : respecter le travail d'**Emeric**, Honorer le rdv fixé, être ponctuel...
Toute absence ou retard (de plus de 20 minutes) peut se voir sanctionné par une annulation de rdv avec un blacklistage.

- **LE SALON ETERNEL ART** : autorise **1 accompagnateur** maximum, les enfants de **moins de 14 ans** ne sont pas acceptés.
Ils pourront jouir de l'accueil pour patienter. **Les animaux** ne sont pas acceptés.

Cette charte est susceptible d'évoluer.
Merci pour votre compréhension



Date et signature
Mentionner « lu et approuvé »